

Association Cantonale Genevoise de Football

Correspondance : CP 10 – 1211 Genève 8 – rue des Plantaporrêts 4 – 1205 Genève

T + 41 22 809 02 00

www.acgf.ch – acgf@football.ch



20.01.2021

COMMUNIQUE OFFICIEL n°28

CALENDRIERS

REPRISE DES CHAMPIONNATS

Compte tenu de l'annonce du Conseil fédéral du 13 janvier 2021, le programme de reprise élaboré fin décembre par l'ACGF est nul et non avenue. Il n'y aura de toute façon aucune reprise de compétition avant avril 2021 si tout va bien... Nous vous tiendrons bien entendu au courant de la suite.

A ce propos, nous nous réjouissons de vous annoncer que la Ville de Genève a décidé de rouvrir ses installations (sans les vestiaires) à partir du 8 février 2021. Puissent toutes les autres communes s'inspirer de cette juste décision...

ENTRAINEMENTS POUR LES JOUEURS/EUSES JUSQU'A 16 ANS

L'annonce du Conseil fédéral du 13 janvier 2021 ne modifie pas l'arrêté du 21 décembre 2020, le Conseil d'Etat, suivant les dernières décisions du Conseil fédéral, a pris différentes mesures restrictives mais a également modifié une disposition concernant les activités sportives autorisées. Ainsi, l'article 15 alinéa 1 lettre a, dans sa nouvelle teneur du 21 décembre 2020, est désormais libellé comme suit :

« ...sont autorisées :

a. **les activités sportives d'enfants et d'adolescents de moins de 16 ans en groupe d'au maximum 15 personnes. Les compétitions sont interdites ; »**

De l'interprétation de l'ACGF, on peut dès lors conclure que les clubs de foot pourront en janvier 2021 s'organiser pour que les entraînements des enfants et des adolescents de moins de 16 ans puissent reprendre par groupe d'au maximum 15 personnes (entraîneur compris), **ceci pour autant bien sûr que les communes acceptent d'ouvrir les installations dont elles sont propriétaires**. L'ACGF précise encore que la limitation à 15 personnes mentionnée ci-dessus est une pure « genevoiserie » car ladite limitation ne figure pas dans les normes fédérales. L'ACGF est intervenue auprès de l'Office cantonale du sport et de la culture du département de la cohésion sociale pour demander l'abrogation de cette restriction.

Vous trouverez un résumé des dispositions cantonales en vigueur sous le lien suivant :

<https://www.ge.ch/actualite/coronavirus-informations-relatives-au-sport-6-12-01-2021>

INSCRIPTION DES EQUIPES TOUR PRINTEMPS 2021

Tous les clubs ont reçu les formulaires par e-mail le 3 décembre 2020. Ils sont également disponibles sur le site internet et sont à retourner au plus tard le **31 janvier 2021** à l'ACGF. Une amende de chf 300.- sera infligée au club qui ne retourne pas TOUS les formulaires. Les clubs doivent retourner les trois formulaires même s'ils ne sont pas concernés par une ou plusieurs catégories.

MANIFESTATIONS ANNULEES

Le tournoi Futsal juniors D est annulé.

L'édition 2021 des tournois ACGF/BCGE A, B et C est annulée.

Le championnat Futsal juniors C est annulé.

Le tournoi FF-15 est annulé.

INFORMATIONS DIVERSES

FUTSAL

L'ASF communique que les championnats de la Swiss Futsal Premier League sont annulés.

CONCEPT DE PROTECTION

Vous trouverez sur le concept de protection élaboré par l'ASF

https://www.football.ch/fr/desktopdefault.aspx/tabid-4240/12078_read-253998/ pour les entraînements et les compétitions dès le 12.12.2020.

FONDS CANTONAL DE L'AIDE AU SPORT

La soumission des demandes 2021 est ouverte sur la plateforme www.fondsdu sport.ch Connectez-vous sur votre compte existant. Il vous sera demandé de valider et d'enregistrer la mise à jour de votre profil. Cliquez ensuite sur le menu « mes demandes – nouvelle demande », complétez les champs requis et cliquez sur « soumettre ». En fin de processus, un accusé de réception vous est transmis par email, indiquant le numéro de demande qui vous attribué. Vous pourrez dès lors la suivre en ligne.

Dernier délai de soumission : mercredi 31 mars 2021.

En cas de question, une permanence téléphonique est ouverte au numéro 022 327 94 60 – mardi et jeudi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00. Vous pouvez également écrire à : administration@aideausport.ch

Des discussions sont en cours entre les quatre entités du guichet unique mis sur pied en 2020 (Canton, Ville, Fonds du sport et Association des Communes Genevoises), afin de proposer éventuellement une 2ème vague de soutiens exceptionnel aux associations sportives pour pertes liées à la pandémie. Des informations parviendront à ce propos aux associations sportives au courant du premier trimestre 2021.

JOUEURS ANNONCES PARTANTS

Nous vous rappelons les périodes durant lesquelles les clubs ASF ont la possibilité d'annoncer des joueurs partants :

- **du 1^{er} décembre 2020 au 31 janvier 2021.** Voir règlement de jeu, article 178.

Les joueurs doivent être annoncés partants au moyen de clubcorner.ch.

[Association Suisse de Football - Joueurs annoncés partants](#)

FACEBOOK

Notre page Facebook de l'ACGF est active :

<https://www.facebook.com/ACGF-Association-Cantonale-Genevoise-de-Football-471440539565896/> Nous mettrons régulièrement des news, photos et vidéos ; n'hésitez pas à la consulter et à nous suivre.

REPARTITION DES CLASSES D'AGE DANS LE FOOTBALL DE BASE POUR LA SAISON 2020/2021

Il y a lieu de bien tenir compte de la répartition des classes d'âge auprès des joueuses juniors et des juniors. Pour la saison 2020 / 2021 ces classes d'âge sont réparties comme suit :

Juniors A - 01.01.2001 - 31.12.2003

Juniors B - 01.01.2004 - 31.12.2005

Juniors C - 01.01.2006 - 31.12.2007

Juniors D - 01.01.2008 - 31.12.2009

Juniors E - **01.01.2010** - 31.12.2011

Juniors F - **01.01.2012** - 31.12.2013

Juniors G - **01.01.2014** - 31.12.2015

Les juniors A et B (01.01.2001 - 31.12.2005) peuvent être alignés dans les équipes d'actifs.

Les juniors B peuvent jouer dans la catégorie des juniors A, les juniors C dans la catégorie des

juniors B, les juniors D dans la catégorie des juniors C, les juniors E de la classe d'âge supérieure dans la catégorie des juniors D, les juniors F de la classe d'âge supérieure (avec qualification ASF) dans la catégorie des juniors E et les juniors G de la classe d'âge supérieure dans la catégorie des juniors F.

Joueuses juniors

FF-19 - 01.01.2002 – 31.12.2005 – peuvent être alignées dans les équipes d'actives.

FF-15 - 01.01.2006 – 31.12.2009

FF-12 - 01.01.2009 – 31.12.2012

Les filles peuvent jouer dans toutes les catégories juniors des garçons. Les joueuses qui figurent dans la classe d'âge la plus jeune de leur catégorie sont également qualifiées dans la catégorie junior inférieure. Dans les groupes constitués uniquement avec des filles (championnat de filles) les joueuses plus âgées ne sont pas admises.

TOURNOIS AUTORISES PAR L'ACGF

L'ACGF rappelle aux clubs que tous les tournois en salle et en plein air doivent lui être préalablement annoncés à l'aide du formulaire « demande d'autorisation d'organiser un tournoi de football ». Ce formulaire est disponible en cliquant sur le lien suivant :

http://www.acgf.ch/Portaldata/13/Resources//formulaire_demande_d_autorisation.pdf

Les clubs n'ayant pas préalablement annoncé leur tournoi feront l'objet d'une amende administrative de Fr. 200.--.

LA VIE DES CLUBS – INFORMATIONS N'ENGAGEANT PAS LA RESPONSABILITE DE L'ACGF

Genève, le 20 janvier 2021/nw